CIRCONSCRIPTION DE LANNION-PAIMPOL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 5 Mars 1967

Electrices, Electeurs,

Les élections législatives sont une chose, les élections présidentielles en étaient une autre. Les législatives ont pour objet d'élire un Parlement, les présidentielles le Chef de l'Etat. Il faut rappeler ces vérités simples quand certains s'ingénient à semer la confusion.

Assimiler les élections législatives à un vote pour ou contre le Général DE GAULLE est une **ERREUR POLITIQUE** qui sert ceux qui voudraient, par le biais des scrutins du 5 mars, remettre en cause le mandat de sept années conféré par le peuple au Président de la République.

Je ne suis pas de ceux-là. J'ai un grand respect pour la personne du Général de Gaulle, pour le Chef de l'Etat, et lui suis reconnaissant d'avoir, pendant les dures années de l'occupation, su maintenir la France dans le camp de la Liberté.

J'ai voté comme la plupart d'entre vous la Constitution de 1958, dite de la V[e] République. **Aucun parti ne peut se l'approprier.** Elle est le bien de tous les Français.

Cette Constitution repose sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs. Son bon fonctionnement exige donc **un dialogue** entre le Gouvernement et les élus de la nation. Ce dialogue a été presque inexistant au cours de la législature qui s'achève. C'est pourquoi **dans l'intérêt même de la stabilité**, je souhaite une majorité moins caporalisée, plus large, plus capable de traduire les aspirations du pays.

Je m'interdis aussi bien de dénigrer ce qui a été accompli de positif pendant la législature que de faire des promesses qui ne pourraient être tenues. Je précise ci-dessous les points sur lesquels un redressement permettrait de mieux faire et ce que seraient mes orientations si vous me réélisez.

BUDGET ET FISCALITÉ

Le budget de la France est critiquable par son volume. Les dépenses publiques atteignent presque le tiers du revenu national. Ce niveau est dangereux. Il nécessite des prélèvements fiscaux qui découragent le travail, les initiatives, imposent à une économie, qui doit rester compétitive dans le Marché Commun, des charges telles que **le pouvoir d'achat** des salariés, des ménages modestes, des personnes seules et des vieillards de faibles ressources est insuffisant. La France pratique une politique de prestige qui coûte trop cher ; une force de frappe nationale est une erreur, elle est ruineuse ; à mon avis elle serait seulement valable sur le plan européen. Le rythme d'accroissement des dépenses publiques doit être freiné.

La répartition des crédits budgétaires est également à reviser. Sans examen parlementaire sérieux, des dépenses disproportionnées à nos moyens ont été engagées. **Le blocage des prix**, trop longtemps prolongé, a gêné le financement des entreprises privées et interdit aux entreprises publiques une gestion équilibrée. D'énormes déficits se sont ainsi creusés ; En les résorbant il serait possible d'aménager le barème de **l'impôt sur le revenu** trop lourd pour les petits contribuables, et des ressources importantes seraient dégagées pour l'action économique et sociale.

ACTION ÉCONOMIQUE

DU TRAVAIL - DES EMPLOIS

La loi du IV[e] Plan prévoyant une loi-programme de rattrapage pour la Bretagne n'a pas été respectée. Le nombre des emplois créés en Bretagne au cours des quatre dernières années est inférieur de moitié à ce qu'il aurait dû être pour freiner l'exode de la jeunesse bretonne. La région parisienne centralise abusivement puissance et richesse.

Une politique d'aménagement de territoire beaucoup plus rigoureuse est nécessaire pour relancer l'industrialisation. Les aides doivent aller aux entreprises anciennes aussi bien qu'aux nouvelles, aux services comme à l'industrie. **La formation professionnelle des jeunes** doit dans beaucoup de cas être rapprochée des entreprises pour mieux l'adapter aux besoins.

DES ÉQUIPEMENTS DE BASE

Logements sociaux, habitat rural, logements individuels, adaptation des routes nationales au trafic automobile actuel et futur, adductions d'eau, téléphone aussi indispensable aux ruraux qu'aux citadins, devraient être les investissements prioritaires.

AGRICULTURE

Les crises de l'aviculture montrent à la Bretagne qu'elle doit **préserver jalousement** sa vocation de productrice de viande (bovine et porcine) et de lait. Il faut que la loi sur l'élevage réserve ses encouragements aux exploitations familiales moyennes et petites.

L'agriculture bretonne doit obtenir une part importante des aides du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie (F.E.O.G.A.). La relève des cultivateurs âgés par des plus jeunes serait facilitée si l'indemnité viagère de départ était payée avant l'âge de la retraite et améliorée. **Le Crédit Agricole** ne doit pas échapper à la profession : il doit garder son esprit mutualiste.

Collèges d'enseignement et centres de promotion sociale agricole doivent progresser plus vite, **les bourses** aux enfants d'agriculteurs être plus libéralement accordées.

La politique agricole doit utiliser les mécanismes européens pour relever les prix à la production et les revenus des paysans français actuellement les plus bas de l'Europe du Marché Commun.

T. S. V. P.

MARINE & PÊCHE

Une grave crise morale frappe les marins. Accroissement des tonnages, accélération des rotations, apparition des navires presse-boutons, disparition des paquebots bouleversent leur métier, exigeant **un statut nouveau.** Il faut l'établir en consultation avec les représentants des marins de tous grades et des armateurs. Je reste partisan d'un Ministère de la Marine Marchande.

Les pêcheurs souffrent d'une mévente qui doit faire jouer en leur faveur la solidarité nationale, déterminer une commercialisation plus rationnelle et valoriser les prix à la production.

LE TOURISME

La première industrie de notre région doit être protégée ; les mesures fiscales et autres, prises à l'encontre des loueurs en meublés doivent être rapportées.

COMMERCE - ARTISANAT - HOTELLERIE

Toujours en but à des difficultés accrues, devant faire face à des mutations répétées, leur régime fiscal doit en tenir compte. Des crédits moins coûteux doivent leur être ouverts ; les textes nécessaires à l'application des lois sociales qui les concernent doivent être rapidement promulgués.

ACTION SOCIALE

La suppression des **abattements de zone** avait été promise. **L'engagement doit être tenu.**

Le Gouvernement s'est justement penché sur les difficultés d'emplois des cadres âgés, mais ces difficultés existent pour tous les travailleurs industriels dès qu'ils atteignent la cinquantaine. Pour résoudre ce problème général, des mesures spécifiques sont nécessaires.

L'abaissement de l'âge de la retraite, en commençant par les professions les plus usantes, et par les femmes, doit être amorcé.

Les aides à la vieillesse doivent garantir aux personnes âgées un minimum vital. La construction de maisons de retraite et de foyers-logements doit être accélérée.

L'indemnisation des accidentés du travail, en cas d'invalidité grave ou décès, doit être accrue.

L'aide aux **infirmes** et **handicapés** soignés à domicile doit être améliorée, dans l'intérêt même des deniers publics.

Les engagements de **péréquation et de rapport constant** (que j'ai toujours soutenu à l'Assemblée Nationale) doivent être respectés au profit des personnels civils et militaires, des pensionnés de la Marine Marchande, des anciens combattants de toutes les guerres, y compris l'Algérie.

L'adaptation des prestations familiales au niveau des prix doit être garantie.

Le droit des rapatriés à une indemnisation doit être reconnu...

ÉDUCATION NATIONALE

L'effort de construction scolaire a été important. **Davantage de stabilité dans les programmes** et les structures de l'enseignement est le vœu commun aux jeunes, aux maîtres et aux familles.

Les crédits **pour les bourses et les ramassages scolaires** sont insuffisants.

La liberté de l'enseignement et les aides contrôlées qui rendent cette liberté effective doivent être maintenues. Le rapprochement entre enseignements public et privé doit être poursuivi.

L'effort national de recherche doit s'accompagner d'une coopération avec les autres pays.

L'équipement sportif et culturel doit progresser de pair avec l'armature scolaire pour assurer l'épanouissement d'une jeunesse heureuse, utilisant sainement ses loisirs : l'aide apportée à nos collectivités dans ce domaine est loin d'être suffisante.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le statut financier des communes et des départements, conçu pour des fonctions de gestion, n'est pas adapté aux tâches d'investissement qui leur sont actuellement imposées. Les collectivités locales sont condamnées à la banqueroute ou la paralysie, si leurs rapports avec l'Etat ne sont pas revisés, si leur système fiscal anachronique qui rend écrasant **la personnelle mobilière, les patentes et l'impôt foncier, n'est pas rénové.**

L'apparition des régions dans la pyramide administrative pose des problèmes nouveaux. Les Commissions de Développement Régional (C.O.D.E.R.) dans leur statut actuel n'y apportent pas de solutions satisfaisantes. Il faut définir entre Etat et collectivités les bases d'une décentralisation démocratique qui ne menace pas l'unité nationale.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Toute la France veut la paix.

Trois moyens inséparables et complémentaires y concourent : la défenes nationale, les alliances défensives comme l'Alliance Atlantique, une politique étrangère de détente partout où elle peut trouver réciprocité.

J'approuve les ouvertures vers l'Est du Général de Gaulle. Leur rançon ne doit pas être l'abandon d'amitiés séculaires.

L'indépendance de la France dans un univers où deux Etats-continents ont une puissance plusieurs fois supérieure à celle de chaque Etat européen pris séparément **exige une Europe unie.** Le Marché Commun ne peut être qu'une étape vers cette Europe dont l'Angleterre devra tôt ou tard faire partie.

Pour sortir de l'impasse de la supranationalité, je proposerai dans certains domaines le vote de lois européennes s'appliquant dans les six pays du Marché Commun.

Electrices, Electeurs de la Circonscription de Lannion-Paimpol

Depuis que vous m'avez accordé votre confiance, vous n'avez jamais eu, je crois, à rougir de votre député.

La défense de la Bretagne a toujours été mon objectif principal : personne ne s'est dépensé davantage pour assurer l'avenir des jeunes, attirer des activités nouvelles, construire des logements, augmenter les débouchés de nos productions (tel le granit), améliorer l'équipement scolaire, hospitalier, touristique.

Nous sommes au moment où la politique agricole européenne entre en application, où la Grande-Bretagne frappe à la porte de l'Europe, où les ENTREPRISES DE TOUTES SORTES doivent s'adapter à des techniques qui bouleversent les structures anciennes.

Les prochaines années seront hérissées de problèmes difficiles. Il m'a semblé que je disposais d'une expérience et de connaissances qui pouvaient aider à les résoudre et être utiles à tous. J'ai donc cru devoir solliciter à nouveau vos suffrages. Je vous demande, le 5 Mars, de me les accorder : vous savez que vous pouvez compter sur mon travail et mon dévouement.

Républicains modérés, ne dispersez pas vos voix ! *Dès le premier tour, votez utile !* *Vive la République !* *Vive la France !*

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Yves BOURDONNEC

AGRICULTEUR

Conseiller Général du Canton de La Roche-Derrien

Maire de Prat

Pierre BOURDELLÈS

CANDIDAT RÉPUBLICAIN D'UNION

DÉPUTÉ SORTANT

Conseiller Général du Canton de Perros-Guirec, Maire de Louannec, Croix de Guerre 1939-1945

MAUGER - PAIMPOL